41e Année - N° 3127. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 5 Octobre 1929

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron No 117. C.-C. Chèque Postal Marseille 156.36
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 1,25
Réclames (la ligne).....1,00
Commerciales (la ligne).....1 50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

LES BONS ALPINS

Pierre de COURTOIS

Puisque l'actualité remet en vedette M. de Courtois, président du Conseil Général et candidat au Sénat, puisque j'ai, pour cette occasion, parlé d'André Honnorat, je crois devoir rendre hommage à un autre bon alpin.

Mon dernier entretien avec M. de Courtois date de deux ans environ. Il me pria gentiment à déjeuner un jour prochain, pour nous donner l'un et l'autre deux bonnes heures à deviser sur notre région. J'attends toujours fixation de la date et du lieu de ce rendez-vous. C'est dire que je n'ai même pas motif d'un estomacal merci, pour adresser ces quelques compliments.

N'en déduisez point que notre sympathique président soit gascon ou normand. Nul mieux, ni plus que lui n'est fervent et passionné montagnard de notre cru.

N'allez surtout pas conclure qu'il commet péché de négligence ou d'oubli, toujours au contraire il s'applique à exécuter ses promesses.

Les circonstances ne permirent point ces amicales agapes...

Maintes fois, depuis cette invitation à retardement, nous fûmes dans les mêmes réunions, échangeant à la hâte un cordial bonjour.

Car, partout où l'on met en avant notre beau pays, partout ou la Provence est en question, on est certain de la présence de M. de Courtois. Il est là pour s'intéresser, s'instruire, se dévouer. Il affirme avec joie sa qualité de gavot et revendique d'appartenir à une terre d'exception. Il traduit en actes son amour de la terre natale, en exalte tout et tous.

On use et abuse parfois de son obligeance, mais il porte en sa nature de faire plaisir et surtout de coopérer au bon renom et à la prospérité de son département.

Pas un coin qu'il ne connaisse ayant battu tous les chemins comme candidat et comme chasseur. Il faut l'entendre décrire nos pittoresques bourgades, s'enthousiasmer des gens et des paysages de chez nous, vanter notre ciel, notre race, joliment apprécier un fromage de Banon ou une bouteille de ce vin de Sisteron, immortalisé par Paul Arène.

Avocat de talent, trés justement estimé par la digne place qu'il a conquise au barreau parisien, il ne fait pas mentir sa profession, ses harangues, ses discours pleins de fougue, de conviction et de verve méridionale ; ses spirituels à propos sont souvent applaudis par notre colonie provençale. Il a le secret d'offrir à chacun une part de pensée et de distribuer avec tact les éloges.

Mainteneur des vieilles traditions, les bonnes, celles qui s'en vont, hélas ! au galop moderne pour le grand dam de notre prestige, il pratique naturellement une agréable galanterie. On ne saurait que l'en louer.

Mais il faut insister sur la consciencieuse activité, la compétence et le zèle qu'il dépense sans mesure quand il s'agit de notre pays.

On ne le sollicite jamais en vain, sa générosité ne se lasse pas, ni sa constante application. Au seul nom des Alpes il est debout pour réclamer son adhésion et justifier la confiance de ses compatriotes. Malheur au maladroit qui oserait toucher à nos montagnes en sa présence.

« Qui s'est fait aimer en traversant la vie, n'a pas perdu son temps » dit un proverbe arabe. M de Courtois, par son action utile a droit à cette estime. Certes cette manière de vivre pour le bien des autres se reconnait aux critiques, aux jalousies : « Fais bien, notait Rubens, tu susciteras des envieux ; fais mieux, ils t'admireront .»

J'ignore si M. de Courtois est de gauche radicale teintée, nuancée ou mesurée, n'ayant jamais compris que les étiquettes des vins fameux ; il me suffit qu'il soit un parfait bon alpin, une valeur en puissance, un cœur plein de générosité, un homme honnête doublé d'un homme de qualité.

A Paris, chacun admire son labeur pour chez nous. Il n'a de repos que l'œuvre réalisée et de joie que parmi ceux du Midi – lesquels, il faut l'avouer, à l'encontre de son exemple, dépensent plus de bruit que de gestes efficaces. — Il a, lui, la faculté de concilier les paroles et les actes et de traduire vraiment son amour des Alpes en de vivantes et bienfaisantes réalités.

Je vous l'assure M. de Courtois est un de nos meilleurs alpins, un de ceux capables de servir l'avenir de chez nous et de légitimer par sa foi, son dévouement et ses nombreuses preuves déjà fournies, son rôle en faveur de notre merveilleuse contrée

Emile ROUX-PARASSAC.

Paris, Septembre 1929.

CONSEIL GENERAL des Basses-Alpes

Rapport présenté au nom de la 3e Commission par M. Emile Galici, Conseiller Général de Sisteron, sur la participation de l'Etat aux loyers des bureaux de facteur receveur.

Messieurs,

Notre collègue M. Auguste Honnorat a déposé un vœu demandant à ce que la participation de l'Etat dans le loyer des bureaux des facteurs-receveurs qui est actuellement de 350 fr. soit porté à 500 francs.

Le chiffre demandé par notre collègue est des plus modestes. En effet, en raison de la crise des logements qui sévit dans nos campagnes avec une intensité aussi grande que dans des agglomérations importantes rend de plus en plus difficile l'installation des bureaux des facteurs-receveurs. Ces modestes fonctionnaires si utiles dans nos petits villages se voient demander des prix de plus en plus élevés ; à chaque renouvellement de bail ou à chaque création d'un bureau de facteur-receveur le prix du loyer est majoré, et malgré cela la participation de l'Etat fixée par un décret de 1920 resté toujours au taux trés minime de 350 francs. Il s'ensuit que le facteur receveur doit prélever sur son traitement une somme assez importante pour loger un service public Cette situation tout à fait injuste risquerait de compromettre le service si elle se prolongeait.

C'est pourquoi votre 3e Commission est d'avis qu'il y a lieu de demander à l'Etat de porter à 500 fr., chiffre minimum sa participation dans le loyer des bureaux de facteur-receveur.

(Accepté).

CE QU'ON DIT

On dit *que le choix d'un candidat étranger au département n'est pas suffisamment justifié par les faveurs qui en résultent pour les artisans de son élection.*

On dit *que si les bénéficiaires de la manne administrative ne sauraient partager cette opinion, elle règne, sans conteste, chez ceux que la vie chère réduit à la portion congrue.*

On dit *que, pour cette raison, un congrès de vieux Sisteronnais se réunira, aux Combes, le 7 octobre, à l'heure où se vaticinent, autour d'un peureux, les dispositions intimes des délégués sénatoriaux.*

On dit *qu'après l'audition du discours présidentiel, un humoriste, né sous le rocher de la Baume fera l'analyse publique du candidat exotique et de ses palinodies.*

On dit *qu'il présentera, à l'appui de ses dires, un automate de son invention, fort habile à faire la révérence loviale, et, à exhiber avec élégance, la casquette et le foulard prolétariens.*

On dit *qu'un spécimen sera gracieusement offert aux spectateurs pour que la joyeuse observation de sa mimique réveille dans les mémoires les principes des anciens.*

On dit *qu'à l'issue du congrès, les grillons crisseront avec fierté dans le pli des mottes et que les brins d'herbe refuseront de livrer passage aux chaussures non fabriquées dans les Basses-Alpes.*

Le drame des Basses-Alpes

Sous ce titre, un grand journal de Paris Candide *a publié l'intéressante histoire ci-dessous dont notre confrère le* Travailleur des Alpes *s'est fait l'écho samedi dernier.*

Le journal hebdomadaire Le Démocrate *publie dans son numéro du 29 septembre l'article de* Candide, *suivi du compromis intervenue entre le Préfet des Basses-Alpes et les intéressés.*

Nous reproduisons l'article du Démocrate *à titre purement documentaire et sans faire de commentaire.*

Nous déclinons toute responsabilité quant à la teneur de l'article.

N. D L. R

* * *

LE DRAME DES BASSES-ALPES

Il y a quelque temps, M. André Tardieu convoqua, place Beauvau, le préfet des Basses-Alpes, afin de lui donner des « directives » pour les élections sénatoriales. M. André Tardieu désire beaucoup, en effet, que M. Perchot soit battu et que M. Honnorat et Jacque Stern soient élus. Il exprima ce désir avec une telle énergie que le préfet, exubérant de nature, sortit du ministère en poussant de bruyants cris de joie :

— J'ai vu le ministre. Il est charmant, dit-il à tous les conseillers généraux des Basses-Alpes qu'il put joindre à Paris. Il m'a donné l'ordre de combattre Perchot par tous les moyens Il m'a dit que, quoi que je fasse, il me couvrait. Quel chic type ! Et puis, enfin, c'est épatant pour moi, hein d'être aussi bien que ça avec le ministre. Il y a bien de mes collègues qui voudraient pouvoir en dire autant ! C'est égal... couic ! Perchot, il est f..

Le malheur fut qu'il tint ce langage non seulement aux adversaires de M. Perchot, mais aussi à ses amis. La conversation aussitôt répétée, amplifiée, ne fut évidemment pas de son goût et stimulé par un legitime couroux, le sénateur indésirable va se défendre vigoureusement.

L'imprudent préfet ne s'en tint pas là. Au cours d'un déjeuner de quinze couverts, à Paris, il accusa nettement deux conseillers municipaux de Digne (1), partisans de M. Perchot, d'avoir été élus grâce aux subsides d'une société du pays. En vains. quelques uns des convives affirmèrent-ils que le préfet se trompait et qu'ils avaient eux-mêmes suivi dans tous les détails l'élection des deux conseillers municipaux mis en cause Le préfet s'entêta, se frappant la poitrine et déclarant qu'il avait là, sur le cœur, la preuve écrite de la corruption des deux édiles.

Informés dans les délais les plus brefs de la conversation, les deux accusés furent encore plus furieux que M. Perchot. Et ils décidèrent de poursuivre le préfet en Cour d'assisses pour qu'il fit la preuve de ses allégations.

Le pauvre prefet fut tout effaré quand il apprit la triste conséquence de ses bavardages. Passer aux assisses ! Lui un fonctionnaire si bien noté et qui avait toute la confiance du ministre

(1) Sisteron, sans doute.

© VILLE DE SISTERON

de l'Intérieur ! Et le malheur voulait que le rôle des assises aux Basses-Alpes comportât tout juste les deux jeunes assassins qui ont comparu lundi devant le jury de Digne et l'affaire du préfet.

Affolé, celui-ci se multiplia en démarches, allant pleurer de porte en porte, aussi bien chez les amis de Perchot que chez ses adversaires. Enfin ayant obtenu un compromis, le préfet a signé un papier dont tous les termes sont soigneusement pesés, puisqu'il a été rédigé par l'ancien maire de Digne, qui est avoué, où il nie avoir tenu les propos que quinze personnes ont entendus.

* * *

Diverses personnes ont, au cours de ces jours derniers, rapporté à M. Emile Paret, maire de Sisteron, et à M. Joseph Turcan, son adjoint, soussignés, que, au cours d'un dîner qui aurait eu lieu à Paris, au mois de mai ou de juin dernier, M. Bourrat, préfet des Basses-Alpes, en présence de diverses personnes, notamment de M. Pierre de Courtois, président du conseil général des Basses-Alpes, Marcel Massot, conseiller général du canton de la Motte-du-Caire et Laugier, industriel, demeurant à Paris aurait proféré le propos suivant :

« Je sais bien pourquoi la municipalité sortante de Sisteron a été réélue. La Société Alais, Froges et Camargue a remis à MM. Paret et Turcan un chèque de cinquante mille francs, pour s'assurer par leur élection et celle de leur liste, le maintien de la convention qu'elle avait précédemment passé avec cette municipalité et le concours des dits MM. Paret et Turcan. J'en ai la preuve en mains que je ferai valoir quand je voudrai ».

Se considérant, à juste titre, comme diffamés et injuriés par ce propos, MM. Paret et Turcan, suivant exploit en date du 2 septembre, ont fait assigner M. Charles Bourrat devant la cour d'assises des Basses-Alpes à l'audience du 19 septembre, à 9 heures du matin, fixée par le président.

A la suite de cette assignation, sur l'intervention d'amis communs, MM. Paret et Turcan et M. Bourrat ont eu une explication au sujet des circonstances dans lesquelles les propos incriminés auraient été tenus.

En présence de MM. Paret et Turcan, M. Bourrat a tout d'abord spontanément déclaré que si, au cours du repas où il s'est rencontré à Paris avec les personnes ci-dessus dénommées, il avait été amené à parler du second tour de scrutin des élections municipales de Sisteron, il n'avait pas tenu le propos qu'on lui avait faussement attribué.

Spontanément encore, M. Bourrat a déclaré qu'il avait toujours tenu et tenait MM. Paret et Turcan pour des hommes d'honneur, probes et d'une haute conscience et que, les connaissant, l'idée ne lui serait même pas venue qu'ils aient pu accepter une compromission quelconque à l'occasion de leur campagne électorale à Sisteron.

En l'état de ces déclarations catégoriques, MM. Paret et Turcan qui ne saurait mettre la parole de M. Bourrat en doute, ont déclaré se désister de leur plainte et de leur instance devant la Cour d'assises des Basses-Alpes, considérant l'incident comme clos entre eux.

. . . . . .

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Le citoyen Emile Galici, Conseiller général de Sisteron se tiendra à la disposition des électeurs le 14 courant jour de foire ainsi qne le samedi 19.

L'heure d'hiver. — L'heure d'hiver est venue, avec elle ce seront bientôt les longues soirées, la pluie et la neige. Souhaitons de passer un hiver moins rigoureux que le dernier.

Le changement d'heure aura lieu ce soir à minuit. Citadins, reculez votre montre d'une heure.

On demande un apprenti cuisinier au Touring-Hôtel. S'y adresser.

AVIS. — M BOUDOUARD Gaston distillateur place du Marché à Sisteron a l'honneur d'informer le public qu'il vient de se rendre acquéreur de la **distillerie Honnorat**, et qu'il se tient à sa disposition pour la distillation des marcs et que sur demande il fournira le bois.

La distillation commencera Jeudi 10 octobre prochain.

La Rentrée des classes. — Mardi dès 8 heures, nos rues paraissaient plus animées que de coutume et des éclats de voix enfantines surprenaient agréablement ceux qui étaient dehors à la première heure. C'était le jour de la rentrée des classes et nos jeunes écoliers reprenaient gaiement le chemin de l'école, où ils allaient, après deux longs mois de vacances retrouver leurs camarades.

Les maîtres et les maitresses toujours attentionnés, les recevaient avec bienveillance, ayant une parole d'encouragement pour ceux qui franchissent pour la première fois le seuil de l'école. Les plaisirs de la camaraderie aideront les nouveaux à supporter les obligations imposées par l'étude, et en écoutant les récits imagés de leurs condisciples ils prendront volontiers leur place au milieu d'eux.

Enregistrons avec plaisir une bonne rentrée au Collège, à l'école primaire Supérieure et aux écoles communales.

. . .

RENTRÉE DES CLASSES

Les élèves des écoles trouveront à l'imprimerie-Librairie-Papeterie Pascal **LIEUTIER**, rue Droite, Sisteron, toutes les fournitures scolaires, telles que :

Livres, cahiers de tous genres, stylos, porte-mine, crayons noirs et de couleurs, plumiers, boites de compas et de peinture, règles plates graduées et ordinaires, articles pour le dessin, serviettes cuir et moleskinées, sous-main, encres noires et de couleurs, encre Watterman, paniers et mallettes, cartables, etc. etc.

En général toutes les fournitures scolaires sont en vente à la **librairie-papeterie-imprimerie Pascal Lieutier, Sisteron.**

Rentrée des classes. — Mademoiselle Peyrot, professeur de musique à l'E. P. S. de jeunes filles, a repris ses cours et leçons de piano, violon, solfège, à partir du 1er octobre. S'adresser, rue de Jalet.

Musique. — MM. les musiciens sont informés que les répétitions reprendront vendredi prochain 11 courant. Rendement de compte par le trésorier.

Les élèves musiciens reprendront les cours de solfège mardi 15 courant. Se faire inscrire chez M. Izard, chef.

A l'EPICERIE CENTRALE le lait est toujours à **1 fr. 60** le litre. Lait en quantité.

Distillerie Moderne Honnorat. *M. HONNORAT ayant été obligé, pour cause de santé, de céder sa distillerie, remercie sa nombreuse clientèle de la confiance qu'elle lui a toujours témoigné et il engage tous ses clients à continuer comme par le passé avec M. Boudouard distillateur qui fera tout son possible pour les satisfaire.*

Cité Universitaire. — La Préfecture nous communique la lettre suivante :

« Monsieur le Préfet,

« Pour m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers M. André Honnorat, sénateur des Basses-Alpes, je crois que je ne puis mieux faire que de fonder une chambre à la Cité Universitaire dont il est le si dévoué et actif président, au profit d'un étudiant originaire des Basses-Alpes ou appartenant a une famille originaire de ce département ; ceci pour permettre aux enfants de ceux qui ont émigré au loin de venir se retremper à ce foyer de haute culture française.

« Je fais donc tenir à M. Honnorat un chèque de 50.000 francs à cet effet.

« Veuillez agréer, etc.

« C. de Montfort. »

M. le Préfet a immédiatement remercié, au nom du département, Mme de Montfort de ce don magnifique.

VARIÉTÉS-CINÉMA

Samedi et dimanche, un film à grand spectacle :

La Du Barry

avec les trois célèbres vedettes :
Emil JANNINGS ; Harry LIEDTKE
Pola NEGRI

Mise en scène formidable. C'est l'histoire véridique de la célèbre courtisane depuis son adolescence jusqu'à sa mort sur l'échafaud.

N'oubliez pas que c'est le 19 et le 20 octobre que vous viendrez admirer : « *La Venenosa* » avec Raquel Meller.

Le mercredi 16 octobre, grande soirée de gala donnée par la tournée : « PARIS-MUSIC-HALL ».

A Vendre En bloc ou séparément aux « Coudoulets », 7.200 mq. de terrain, tout planté en vignes, plein rapport, cabanon.

Prendre adresse bureau du journal.

Les Patrons Favoris et *les petites fleurs pour fêtes sont en vente à l'imprimerie-librairie Lieutier.*

CINÉMA - CASINO

Cette semaine, au programme :

ECLAIR-JOURNAL, actualités.

L'Eclaboussure, comédie dramatique en 4 parties. — *Charlot balade sa femme*, hilarant comique.

Altemer le Cynique

Grand drame d'aventures policières en sept parties. Magistralement interprété par Geneviève FELIX, GASQUET, Denise LORIS et Berthe JALABERT.

La semaine prochaine, irrévocablement : **LE COMTE KOSTIA.**

Le film si impatiemment attendu

Chemins de fer P. L. M. — Réunion d'automne 1929 de la foire de Lyon. — La Foire de Lyon comprendra cette année deux manifestations : une exposition caprine (9-12 novembre) et une exposition générale agricole du bois et des industries connexes (9-17 novembre).

A l'occasion de ces manifestations, les coupons de retour des billets aller et retour délivrés à destination de Lyon du 8 au 12 novembre sont valables jusqu'au 18 novembre ; ceux délivrés du 8 au 17 novembre sont valables jusqu'au 18 novembre inclus.

Sur les réseaux d'Alsace-Lorraine, du Nord, de l'Est et du P. L. M. il est au surplus, accordé aux groupes d'au moins 10 personnes justifiant de leur participation à une même organisation commerciale, industrielle ou agricole légalement constituée, une reduction de 50 o/o sur le prix du voyage à plein tarif. Pour tous renseignements complémentaires s'adresser aux gares P. L. M.

A Vendre MATÉRIEL DE BOULANGERIE

Complet comprenant : une vingtaine de tables environ, comptoir, balance, poids à chaudron en cuivre, machine à pétrir syst. Lafond, etc., etc.

S'adresser à M. Lieutier, Café du Centre à Peipin (B.-A.).

Avis. — M. Vincent MANGIACAPRE tailleur à façon, informe le public qu'il vient de s'installer rue Saunerie, maison Preyre, 2e étage, et qu'il se tient à sa disposition pour tout genre de travail concernant la confection, les réparations, à des prix modérés. Livrison rapide.

ŒUFS FRAIS GARANTIS

portant la date du jour de ponte

VIGNET VICTOR

aviculteur à St-Pierre-le-Bas, route de Salignac à 1900 mètres du Pont de la Baume.

- Cabinet Dentaire -

A. SILVY

CHIRURGIEN - DENTISTE

Cabinet ouvert le Dimanche.

2, *Rue Paul Arène* — SISTERON.

Conseil à nos lecteurs

C'est sans nuire à l'organisme et sans provoquer le moindre désordre de l'estomac, comme le font tant de remèdes, que la Poudre Louis Legras calme instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'oppression, de toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Que nos lecteurs l'essaient, ils l'adopteront exclusivement, car son efficacité est véritablement merveilleuse.

Une boîte est expédiée contre mandat de 4 fr. 50 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, à Paris.

Etat - Civil

du 27 Septembre au 3 Octobre 1929.

NAISSANCES

Raymonde-Angèle-Elise Burle, rue Saunerie.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Entre : Marcel-Antoine Bontoux, minotier, demeurant à Sisteron, et Charlotte - Germaine - Marie-Rose Richaud, s. p. à Valernes.

MARIAGES

Néant.

DÉCÉS

Emilie-Anne Bardonnenche, 65 ans, rue Bourg Reynaud.

A Louer APPARTEMENT, villa Burlière. S'adresser à Me Esmieu notaire.

A vendre ou à louer

quartier de Parésous

PROPRIÉTÉ

d'environ 2 hectares de labour avec puits et bastidon

S'adresser à Me **Esmieu**, notaire.

A VENDRE

Domaine rural

à Sisteron, quartier de l'Adrech, de 14 hectares environ, comprenant bâtiment d'habitation et d'exploitation, matériel agricole au complet, cheptel vil, pailles et fourrages.

S'adresser à Me **Bués**, notaire à Sisteron.

Location d'Automobiles

Les taxis **Alibert** *ne font pas de réclame mais vous présentent au* même prix qu'ailleurs *ses taxis Renault (4 et 6 places) les plus confortables de la région.*

TAXIS ALIBERT

6, Rue de Provence — SISTERON

(*près le Grand Casino*)

Téléphone 80

Chasseurs

Essayez nos **cartouches chargées** *maximum de portée et de régularité.*

Armes, Munitions, Articles de Chasse

-o- *Coutellerie* -o-

Fusils de St-Etienne

(fermeture à hélice, brevété)

L. BOCCARON

Electricien - Armurier

Traverse de la Place, — SISTERON

F. IMBERT

53, Rue Droite — SISTERON

-o- Bijouterie Or -o-

Parures pour Mariages

Fantaisies en tous genres

—:— *Horlogerie* —:—

Montres - Réveils - Pendules

(*toutes marques*)

carillon westminster

à partir de 390 frs.

Luneterie — Optique

ordonnance en 3 jours

La maison se charge de toutes réparations et transformations.

© VILLE DE SISTERON

la Nouvelle Camionnette CITROEN

1800 kg. charge utile

moteur 6 cyl. 14 CV

Souplesse

Force

Economie

Rapidité

Livrable dès le 1e octobre 1929

Renseignez-vous à

l'agent FRANCIS JOURDAN

— Garage Moderne — SISTERON —

Etude de Me Jean ESMIEU
notaire à SISTERON
successeur de Me ROUBAUD
et gérant de l'étude de Me LABORDE

Vente de Fonds de Commerce

PREMIER AVIS

Suivant acte recu par le notaire soussigné le vingt-huit septembre écoulé, enrégistré à **Sisteron**, le premier octobre courant, folio 99, case 503, M. **HONNORAT** Auguste, propriétaire et distillateur, et Madame **ROCHE** Marie, son épouse, demeurant ensemble à Sisteron, ont vendu à Monsieur **BOUDOUARD** Gaston-Célestin-Hubert, propriétaire, demeurant aussi à Sisteron, le fonds de commerce de

Distillateur

qu'ils exploitaient à Sisteron dans un immeuble situé sur le Pré de foire.

Oppositions dans les dix jours qui suivront le deuxième avis, en l'étude du notaire soussigné, domicile élu.

J. ESMIEU.

Fournitures Générales
pour l'Electricité

Lustres et Plafonniers
— Fer à Repasser —
Marque Calor et Thomson
110 et 220 wolts

Lampes mono et 1/2 w. *220 wolts*

L. BOCCARON
Traverse de la Place - SISTERON

ON DEMANDE un apprenti à l'Imprimerie du Journal.

ELECTRICITE et MECANIQUE - AUTO -

C. FIASTRE père et fils
électriciens-spécialistes
TÉLÉPHONE 80

6, Rue de Provence
SISTERON (Basses-Alpes)
Registre du Commerce Digne 827

—o— **RÉPARATIONS** —o—

Dynamos — Magnétos — Accumulateurs

Equipement électrique de voitures

STOCK ACCUMULATEURS DININ

Fournitures pour autos et T. S. F — Agence RADIOLA

Revision et mise au point de Moteurs — Réparations — Stock Dunlop
Poste de Gonflage — Fournitures générales — Essence SCHELL — Huile, etc.

---

au garage GALVEZ à Sisteron

vous trouverez :

des Taxis-autos derniers modéles souples, rapides et confortables, 2, 4 et 6 places aux prix les plus réduits.

† Voiture spéciale pour transport de malade †

Garage Jean GALVEZ - Sisteron -B-A-

—o— ***TELEPHONE 2.*** —o—

GRANDS MAGASINS MODERNES
AUX
DAMES DE FRANCE
78, Boulevard Gassendi :- DIGNE

Actuellement
RECLAME
à des prix extraordinaires

Edredons
Couvertures
Chauffage

VENTE AU COMPTANT OU AVEC FACILITES DE PAIEMENTS

Représentants Régionaux :
Mme IMBERT, rue Saunerie, SISTERON
Mlle TRUCHET, rue de l'Eglise, LARAGNE.
Téléphone N° 48 —
C. C. Postal 61-72 Marseille

BANQUE DES ALPES

société anonyme au capital de 5 millons
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours: Embrun. Laragne. Saint-Bonnet. Sisteron. Briançon (Ste Catherine) Veynes

BUREAUX AUXILIAIRES: GUILLESTRE (Lundi) SERRES (Samedi) La MOTTE-du-CAIRE LUS-la-CROIX-HAUTE L'ARGENTIERE (samedi) BRIANÇON-VILLE

Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts
Encaissemente d'effets de Commerce
Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Location de Coffres-forts
Achat et Vente de Monnaies Etrangères

BUVEZ L'EAU MINÉRALE
de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéification artificielle R. C. Gap N° 1468
Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)

Les cafés en boite F. LATIL, sont en vente à Sisteron chez M. Paul Latil, épicier, route de Noyers et à Peipin chez M. Germain Mondet.

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles

Moteurs à explosion et électriques

Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos, SISTERON

AGENCE

de la grande marque française

fabriquant de la plus petite
- à la plus grosse voiture -

RENAULT

— Moteurs à 4 et 6 cylindres —

Les plus economiques des voitures modernes
vendues aux meilleurs prix.

Entretien des voitures assuré par les

ATELIERS DE RÉPARATIONS

Les mieux outillés de la région.

Travail rapide et consciencieux. - Prix modérés

Stocks importants de pièces de rechange

pour tous véhicules de série.

Le gérant

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON